



HOUSE OF COMMONS  
CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA

**SIMON-PIERRE SAVARD-TREMBLAY,**  
DÉPUTÉ DE SAINT-HYACINTHE – BAGOT

Le 13 mars 2023

Monsieur Dominic LeBlanc, ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités

Madame Jennifer O'Connell, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités

Monsieur le ministre, Madame la secrétaire parlementaire,

Par la présente, je souhaite porter à votre attention la situation délicate dans laquelle se trouve la Ville de Saint-Pie et qui a pour origine les importants délais dans l'octroi d'une réponse positive dans le cadre de leur demande de subvention au programme *Fonds pour le transport actif* (FTA) d'Infrastructure Canada.

L'appel de projets pour le programme FTA, rappelons-le, se terminait le 31 mars 2022 : à ce moment, le programme prévoyait un versement initial dès le mois de mai 2022 pour les projets retenus, et les demandeurs étaient invités à prévoir leur échéancier en fonction de ce calendrier.

Au mois de juin 2022, comme prévu, la Ville de Saint-Pie entame donc les travaux du projet d'*Élargissement du Rang Bas-de-la-Rivière et construction de bandes cyclables, entre la rue de la Présentation et la Route Michon dans la Ville de Saint-Pie, au Québec*. À ce moment, et en vertu de l'entente entre les gouvernements provincial et fédéral, le Ministère des Transports et de la Mobilité durable a déjà effectué le premier versement du financement obtenu dans le cadre du *Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III)*.

Or, c'est le 24 novembre 2022, soit près de sept mois après l'estimation du versement initial, que la Ville de Saint-Pie obtient une réponse favorable du programme FTA. Étant donné que des dépenses sont déjà engagées, le demandeur risque de perdre le financement obtenu en vertu de l'Entente de contribution reçue le 24 novembre dernier.

Je déplore aujourd'hui les lacunes quant à la communication entourant l'important retard administratif dans l'annonce des résultats du programme FTA, et qui sont à l'origine du présent imbroglio. Le demandeur a en effet tenté de joindre à plusieurs reprises les responsables du Programme et s'est tourné vers nous lorsqu'il est resté sans réponse. D'ailleurs, de manière préventive, toutes les dépenses ont été engagées en vertu du montant de l'enveloppe provinciale octroyée dès le mois de juin.

Il serait déplorable que cet important projet en transport actif pour la circonscription de Saint-Hyacinthe – Bagot soit privé du financement proposé. Le développement d'un lien cyclable sécuritaire entre Saint-Hyacinthe et Saint-Pie, les deux plus grandes villes de la MRC des Maskoutains, s'inscrit tout à fait dans une vision durable du développement du réseau cyclable québécois et répond aux actions nécessaires permettant l'atteinte des objectifs environnementaux concrets ciblés par le Gouvernement du Canada.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de considérer favorablement le projet de la Ville de Saint-Pie et de leur octroyer le financement rétroactif.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, Madame, mes salutations distinguées,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'SPST', written in a cursive style.

Simon-Pierre Savard-Tremblay,

Député de Saint-Hyacinthe – Bagot